Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-32_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

32/2024 Décision modificative Budget Mairie 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que pour le bon déroulement des comptes de la commune, une décision modificative doit être prise au budget principal Mairie.

Elle est détaillée ainsi :

Investissement dépenses : + 290 000.00 €

- 2135/21 (chapitre 27) : + 200 000.00 €
- 2138/21 (chapitre 29) : + 55 000.00 €
- 231/23 : + 35 000.00 €

Investissement recettes : + 290 000.00 €

- 1321/13 : + 20 000.00 €
- 1321/13 (chapitre 29) : + 25 000.00 €
- 1681/16 : + 200 000.00 €
- 2135/21 (chapitre 27) : + 45 000.00 €

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE la décision modificative N°1 sur le budget principal Mairie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-32_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

GABIAN - MAIRIE DE GABIAN 2024

16:08

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Décision modificative N° 1

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
1321/13	Subv. non transf. Etat, établ. natio	Invest.	R				0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
1321/13	Subv. non transf. Etat, établ. natio	Invest.	R	29			0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
1681/16	Autres emprunts	Invest.	R				0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
2135/21	Install. générales, agencements, a	Invest.	D				0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
2135/21	Install. générales, agencements, a	Invest.	R	27			0,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
2135/21	Install. générales, agencements, a	Invest.	D	27			0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
2138/21	Autres constructions	Invest.	D	29			0,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
231/23	Immobilisations corporelles en cou	Invest.	D				28 633,66 €	30 000,00 €	30 000,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	28 633,66 €	290 000,00 €	290 000,00 €
Recettes	0,00 €	290 000,00 €	290 000,00 €
Différence (D-R)	28 633,66 €	0,00 €	0,00 €

Code INSEE	**GABIAN - MAIRIE DE GABIAN** Commune	Envoyé en préfecture le 14/03/2024 Reçu en préfecture le 14/03/2024 Publié le ID : 034-213401094-20240313-32_DE-DE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2024
et de la publication, le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-32_DE-DE

A GABIAN le 13/03/2024

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-31_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

31/2024 Proposition de financement Crédit Agricole : Avance FCTVA pour travaux des salles des fêtes et des sports

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'un prêt doit être souscrit au Crédit Agricole afin de mener à bien les travaux des salles des fêtes et des sports, il rappel ci-dessous le détail de la proposition jointe :

Désignation du crédit : Prêt à Court Terme à taux fixe IN FINE – Classification charte GISSLER : 1A

Contrat de prêt souscrit de la somme de 200 000 € :

Montant : deux cent mille euros (200 000.00 Euro)

D'une durée de 24 mois avec un taux fixe de 3.98%.

Remboursement du capital à l'échéance finale

Paiements des intérêts : à terme échu, en périodicité trimestrielle.

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE la proposition ci-dessus et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-31_DE-DE

CRÉDIT AGRICOLE
DU LANGUEDOC

DEPARTEMENT COLLECTIVITES PUBLIQUES et ASSOCIATIONS
☎- 04.67.17.85.62
Email : caroline.favier@ca-languedoc.fr
Adresse postale: Caisse Régionale de Crédit Agricole du Languedoc
Avenue de Montpellieret – MAURIN -34977 LATTES Cedex

Monsieur le Maire
Mairie
34320 GABIAN

Objet : Proposition de financement
N/Réf : 213401094

Maurin, le 5 Mars 2024

Monsieur le Maire,

Suite à votre consultation du 1er Mars 2024, vous voudrez bien trouver ci-après notre proposition de financement pour :

Avance FCTVA pour travaux des salles des fêtes et des sports.

Prêt Court Terme à taux fixe IN FINE – Classification charte GISSLER : 1A

- Montant : 200 000 €
- Durée : 24 mois
- Remboursement du capital à l'échéance finale,
- Paiements des intérêts : à terme échu, en périodicité trimestrielle.
- Taux Fixe : 3,98 %

➢ Conditions générales

La présente proposition est formulée sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre Comité des Crédits.

- Garantie de taux : Cette proposition est valable 15 jours à compter de la présente.
- La signature du contrat interviendra au plus tard dans les 60 jours suivants
- Tirages (éventuellement échelonnés) dans les 08 mois à compter de la date d'édition du contrat, dont le premier de 10 % minimum à intervenir impérativement dans les 4 premiers mois.
- Conditions de remboursement anticipé :
  Aucune indemnité de remboursement anticipé.
- Frais par dossier : 0,20 % du montant emprunté.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, et, restant à votre disposition,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre parfaite considération.

Caroline FAVIER
Chargé d'Affaires
Collectivités Publiques Hérault

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-30_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

30/2024 Tableau des emplois mis à jour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise à jour du tableau des effectifs,

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Filière Administrative			
Adjoint Administratif principal 1ère Classe	C	1	1 poste à 32 heures
Adjoint Administratif principal 1ère Classe	C	1	1 poste à 35 heures
Adjoint Administratif	C	2	1 poste à 35 heures 1 poste à 32 heures
Filière Technique			
Agent de maîtrise Principal	C	1	1 poste à 35 heures
Adjoint Technique	C	4	2 postes à 28 heures 1 postes à 35 heures 1 poste à 32 heures
Filière Animation			
Adjoint d'animation	C C	1 1	1 poste à 18h30 1 poste à 35 heures
Filière Agent Spécialisé Ecole Maternelle			
Agent ATSEM principal 2ème Classe	C	1	1 poste à 35 heures
Emplois de Contractuel de Droit Public			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-30_DE-DE

Adjoint Technique	Contractuel	1	1 poste à 31 heures
	CAE	1	1 poste à 20 heures
Adjoint d'animation	CAE	1	1 poste à 35 heures
	CAE	1	1 poste à 20 heures

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.
Le Conseil Municipal à l'unanimité :

VALIDE le tableau des emplois ci-dessus.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

29/2024 Approbation du Budget Primitif Rennis 2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le Budget Primitif 2024 Rennis qui reprend les chiffres de résultat votée précédemment.
Fonctionnement
Dépenses : 47 500.00 €
Recettes : 47 500.00 €
Investissement
Dépenses : 46 500.00 €
Recettes : 46 500.00 €
Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.
Le Conseil Municipal à l'unanimité :
ADOPTE le Budget Primitif Rennis 2024
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

SSEMENT COMMUNAL - LE RENNIS 2

29/02/2024
10:20

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra*	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
023/023	Virement à la section d'investisse	Fonc.	D				181 408,61 €	46 500,00 €	46 500,00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D				1 382,52 €	1 000,00 €	1 000,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	182 791,13 €	47 500,00 €	47 500,00 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

SSEMENT COMMUNAL - LE RENNIS 2

29/02/2024
10:20

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Résultat de fonctionnement report	Fonc.	R				0,00 €	87,76 €	87,76 €
7588/75	Autres produits divers gestion cou	Fonc.	R				0,00 €	47 412,24 €	47 412,24 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	0,00 €	47 500,00 €	47 500,00 €
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

SSEMENT COMMUNAL - LE RENNIS 2

29/02/2024
10:20

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	D				45 994,16 €	46 500,00 €	46 500,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	45 994,16 €	46 500,00 €	46 500,00 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

SSEMENT COMMUNAL - LE RENNIS 2

29/02/2024
10:21

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la section de fonction	Invest.	R				0,00 €	46 500,00 €	46 500,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	0,00 €	46 500,00 €	46 500,00 €
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

Code INSEE	GABIAN - MAIRIE DE GABIAN Commune	02

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-29_DE-DE

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2024
et de la publication, le 15/03/2024

A GABIAN , le 13/03/2024

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-28_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

28/2024 Affectation des résultats 2023 au Budget Rennis 2024

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2023 au Budget Rennis.

Affectation au 002 résultat de fonctionnement reporté : 87.76 €.

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE l'affectation des résultats

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-27_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

27/2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 - Budget Rennis

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 Rennis préparé par le Trésorier de Béziers qui ressort à :

Un excédent de fonctionnement de 181 496.37 €
Un déficit d'investissement de 181 408.61 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 du Budget Rennis

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-26_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

26/2024 Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Rennis

Monsieur le Maire présente le compte administratif Budget Rennis qui ressort à :

Un excédent de fonctionnement de 181 496.37 €
Un déficit d'investissement de 181 408.61 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer. Monsieur le Maire sort de la salle pour que le conseil puisse voter le compte administratif 2023 - Budget Rennis.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte d'Administratif 2023 du Budget Rennis

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-26_DE-DE

Code INSEE	GABIAN - MAIRIE DE GABIAN Commune	CA 20

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	NE VOTE PAS
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le 15/03/2024

, compte tenu de la transmission en

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-26_DE-DE

A

GABIAN

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-25_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

25/2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget CCAS

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 CCAS préparé par le Trésorier de Béziers qui ressort à :

Section de fonctionnement : 0
Section d'investissement : 0

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 CCAS

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-24_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

24/2024 Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget CCAS

Monsieur le Maire présente le compte administratif Budget CCAS qui ressort à :
Section de fonctionnement : 0
Section d'investissement : 0

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer. Monsieur le Maire sort de la salle pour que le conseil puisse voter le compte administratif 2023 - Budget CCAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Administratif 2023 CCAS

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-24_DE-DE

Code INSEE	GABIAN - MAIRIE DE GABIAN Commune	CA 20__

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	NE VOTE PAS
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture le 14/03/2024
et de la publication, le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-24_DE-DE

A GABIAN le 14/03/2024

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-23_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

23/2024 Affectation des résultats du Budget Aire de lavage 2023 au Budget Mairie 2024

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2023 du budget Aire de lavage au Budget principal Mairie.

Il faut reporter l'excédent s'élevant à 14 324.53 €

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE l'affectation des résultats

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-22_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

22/2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 - Budget Aire de lavage

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 Aire de lavage préparé par le Trésorier de Béziers qui ressort à :

Un excédent de fonctionnement de 21 914.00 €
Un déficit d'investissement de 7589.47 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 Aire de lavage

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-21_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

21/2024 Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Aire de lavage

Monsieur le Maire présente le compte administratif Budget Aire de lavage qui ressort à :

Un excédent de fonctionnement de 21 914.00 €
Un déficit d'investissement de 7589.47 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer. Monsieur le Maire sort de la salle pour que le conseil puisse voter le compte administratif 2023 - Budget Aire de lavage.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Administratif 2023 Aire de lavage

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-21_DE-DE

Code INSEE	AIRE DE LAVAGE Commune	CA 2023 04

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	NE VOTE PAS
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnés	
SOULIE Christophe	

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-212DE-DE

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en
et de la publication, le 15/03/2024

A GABIAN , le 13/03/2024

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

20/2024 Approbation du Budget Primitif Photovoltaïque 2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le Budget Primitif 2024 Photovoltaïque qui reprend les chiffres de résultat votée précédemment.

Fonctionnement
Dépenses : 72 009.15 €
Recettes : 72 009.15 €
Investissement
Dépenses : 70 000.00 €
Recettes : 70 000.00 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE le Budget Primitif Photovoltaïque 2024

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

Photovoltaïque 2024

10:21

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
023/023	Virement à la sect° d'investis	Fonc.	D				0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
606/011	Achats non stock. mat., foumit.	Fonc.	D				0,00 €	409,15 €	409,15 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D				2 554,11 €	1 300,00 €	1 300,00 €
6718/67	Autres charges exceptionne.	Fonc.	D				0,00 €	300,00 €	300,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	2 554,11 €	72 009,15 €	72 009,15 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

Photovoltaïque 2024

10:21

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Excédent antérieur reporté fonct	Fonc.	R				0,00 €	52 409,15 €	52 409,15 €
7018/70	Autres ventes de produits	Fonc.	R				17 130,40 €	7 600,00 €	7 600,00 €
7552/75	Prise charge déficit bud. ann.	Fonc.	R				16 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	33 130,40 €	72 009,15 €	72 009,15 €
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

Photovoltaïque 2024

10:22

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
001/001	Solde d'exécution d'inv. reporté	Invest.	D				0,00 €	52 226,29 €	52 226,29 €
1641/16	Emprunts en euros	Invest.	D				12 888,05 €	13 700,00 €	13 700,00 €
2135/21	Instal. géné. agenc. aména. cons	Invest.	D				47 000,00 €	4 073,71 €	4 073,71 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	59 888,05 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

GABIAN - MAIRIE DE GABIA
2 rue des violettes

34320 GABIAN

Photovoltaïque 2024

10:22

Liste des Inscriptions Budgétaires

Etape budgétaire : Budget Primitif

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
021/021	Virement de la sect° de fonct	Invest.	R				0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Différence (D-R)			

Code INSEE	**GABIAN - MAIRIE DE GABIAN** Commune	Envoyé en préfecture le 14/03/2024 Reçu en préfecture le 14/03/2024 Publié le ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES FRANCIS	
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/03/2024
et de la publication, le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-20_DE-DE

A GABIAN, le 13/03/2024

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-19_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

19/2024 Affectation des résultats 2023 au Budget Photovoltaïque

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2023 au Budget Photovoltaïque.
Il convient d'affecter au 001 solde d'exécution d'investissement reporté la somme de 52 226.09 €, et au 002 excédent antérieur reporté en fonctionnement 52 409.15 €

Monsieur le Maire DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'AUTORISER à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE d'affecter les résultats de l'exercice 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-18_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

18/2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 - Budget Photovoltaïque

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 Photovoltaïque préparé par le Trésorier de Béziers qui ressort à :
Un excédent de fonctionnement de 52 409.15 €
Un déficit d'investissement de 52 226.29 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 du Budget Photovoltaïque.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-17_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

17/2024 Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Photovoltaïque

Monsieur le Maire présente le compte administratif Budget Photovoltaïque qui ressort à :
Un excédent de fonctionnement de 52 409.15€
Un déficit d'investissement de 52 226.29 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer. Monsieur le Maire sort de la salle pour que le conseil puisse voter le compte administratif 2023 - Budget Photovoltaïque.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Photovoltaïque 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-17_DE-DE

Code INSEE	GABIAN - MAIRIE DE GABIAN Commune	02

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	NE VOTE PAS
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en
et de la publication, le 15/03/2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-17_DE-DE

A GAB

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-16_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

16/2024 Affectation des résultats 2023 au Budget Mairie 2024

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement au chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté soit 141 926.15 € et à l'investissement au chapitre 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté la somme de 49 087.52 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE l'affectation des résultats

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-15_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

15/2024 Approbation du Compte de Gestion 2023 - Budget Mairie

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 préparé par le Trésorier de Béziers qui ressort à :
Un excédent de fonctionnement de 141 926.15 €
Un excédent d'investissement de 49 087.52 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 du Budget Principal Mairie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-14_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

14/2024 Approbation du Compte Administratif 2023 - Budget Mairie

Monsieur le Maire présente le compte administratif Budget Maire qui ressort à :
Un excédent de fonctionnement de 141 926.15 €
Un excédent d'investissement de 49 087.52 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer. Monsieur le Maire sort de la salle pour que le conseil puisse voter le compte administratif 2023 – Budget Mairie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Administratif 2023 du Budget Principal Mairie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-14_DE-DE

Code INSEE	GABIAN - MAIRIE DE GABIAN Commune

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par le Maire

A GABIAN , le 13/03/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A GABIAN , le 13/03/2024

le Conseil Municipal

BERTHOMIEU Michel	
BOUDET André	
BOUTES Francis	NE VOTE PAS
DE BARROS Claudy	
FOREZ Daniel	
GALZY Isabelle	
GROUSSET Emilie	
ISARN Pierre	
LABROUSSE Marlène	
LAVIT Frédéric	
LOPEZ Chantal	
PAILLES Séverine	
ROUSSET Agnès	
SOULIE Christophe	

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le 15/03/2024

, compte tenu de la transmission en préfecture le 14/03/2024

A GABIAN, le 14/03/2024

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-14_DE-DE

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

13/2024 Demande de subvention pour le projet d'installation de vidéo surveillance sur la Commune de Gabian

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'installation de vidéo surveillance sur la Commune de Gabian, ce projet est nécessaire pour la sécurité et le bien-être des habitants du village. Ainsi que pour les services de l'ordre public.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, de bien vouloir approuver ce projet et la demande de subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental au titre du programme FAIC, selon le devis ci-joint d'un montant de 26 895.65 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE la demande de subvention au Conseil Départemental.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Mairie de GABIAN

Mise en place d'un système de Vidéo-protection

Version 1.0

Interlocuteur Mairie de GABIAN		Interlocuteur ABSYS	
Administratif		Commercial / Technique	
Mr Le Maire		Mr MIMET Olivier – Mr Jordan luncker omimet@absys-services.fr **Tel : 04 67 11 01 02**	
Technique			
Version	**Date Diffusion**	**Rédigé/Modifié**	**Validé par**
1.0	06/02/2024	Olivier MIMET	Olivier MIMET

ABSYS est actionnaire du groupement

SEQUENCE INFORMATIQUE

229 Rue Alphonse Beau de Rochas – PAE de Mercorent
34500 BEZIERS
SIRET : 398 097 931 00032 – APE 6203Z
contact@absys-services.fr

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-221401091-20240313-13_DE-DE

1. Presentation de la Société

1.1 Nos compétences

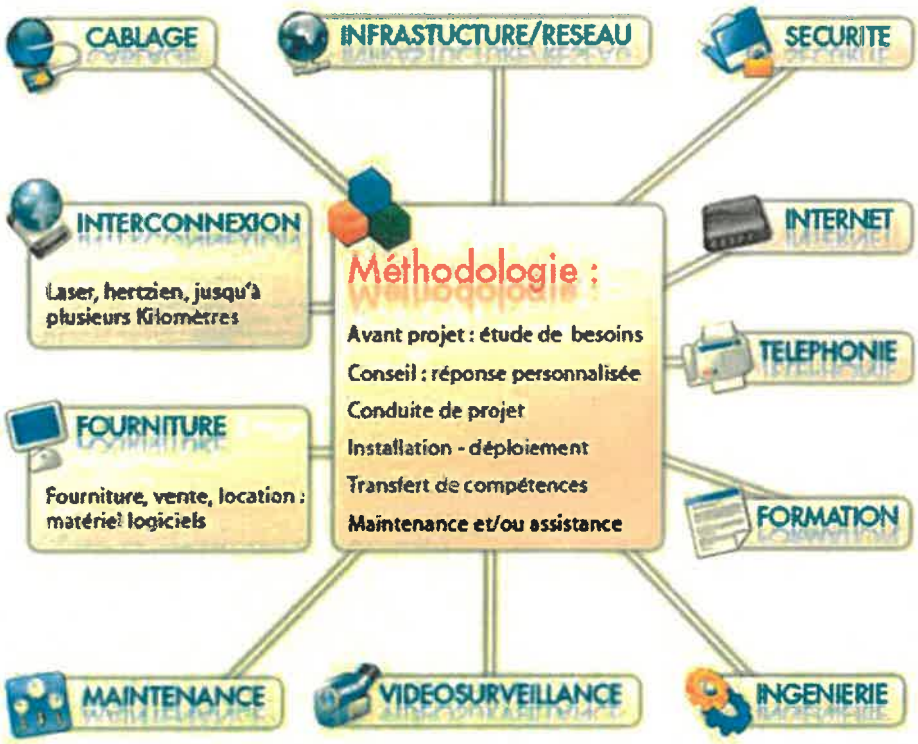

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

1.2 Notre Société

@BSYS est une SARL crée en 1994, au capital de 182 927 €.
Nous réunissons des femmes, des hommes et des compétences techniques autour d'un seul objectif: la réponse performante aux besoins et aux exigences de nos clients.

22 ans d'évolutions et d'expertise en solutions de réseau, d'informatique reliée aux technologies innovantes de l'information et des télécommunications.

Forts de nos alliances et de nos certifications les plus pointues auprès des principaux fournisseurs du marché, nous vous garantissons la maîtrise de solutions adaptées aux besoins réels de votre système d'information.

Nous vous accompagnons à chaque phase de votre projet : de l'étude du besoin, au conseil, à l'installation, au déploiement et au suivi.
Nous vous proposons des ressources sur - mesure qui s'intègrent dans votre environnement professionnel en tenant compte de vos contraintes d'activité. Nos équipes expérimentées sont immédiatement opérationnelles pour satisfaire vos attentes dans les meilleurs délais

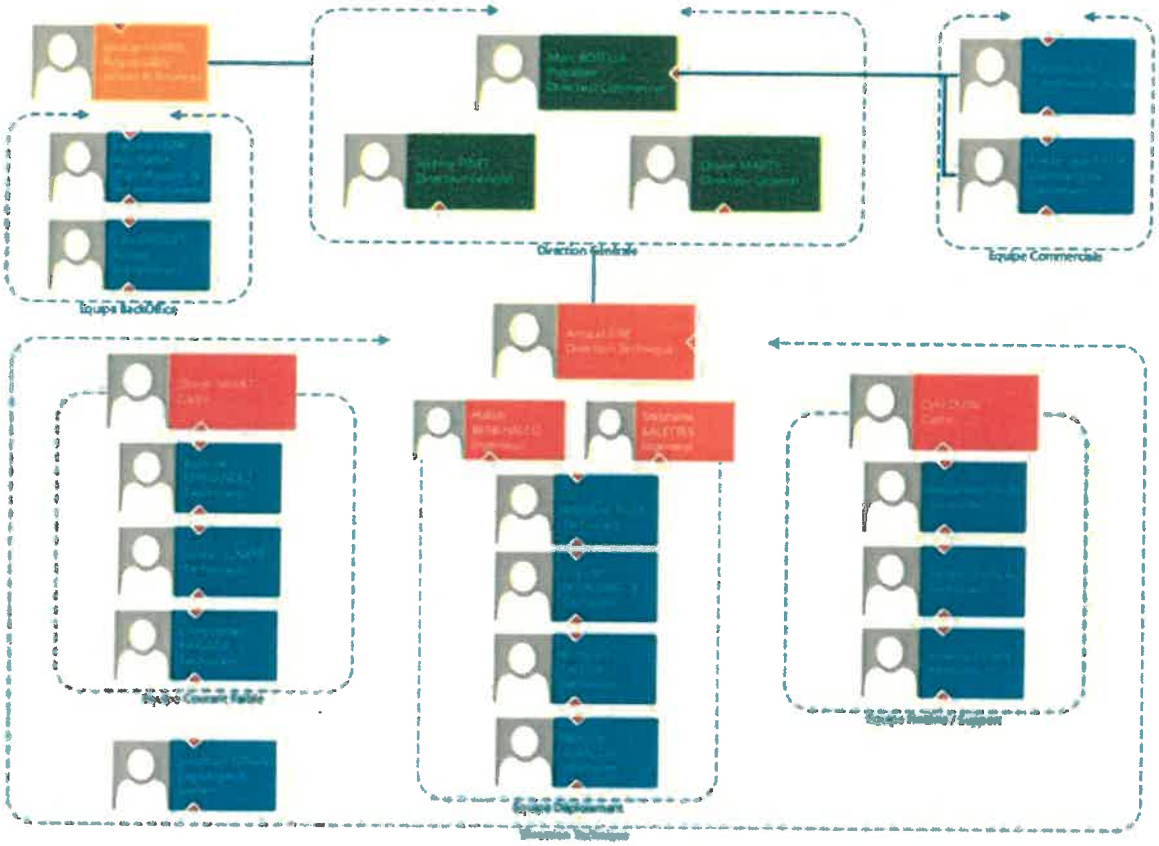

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

1.3 Gestion et Suivi SAV

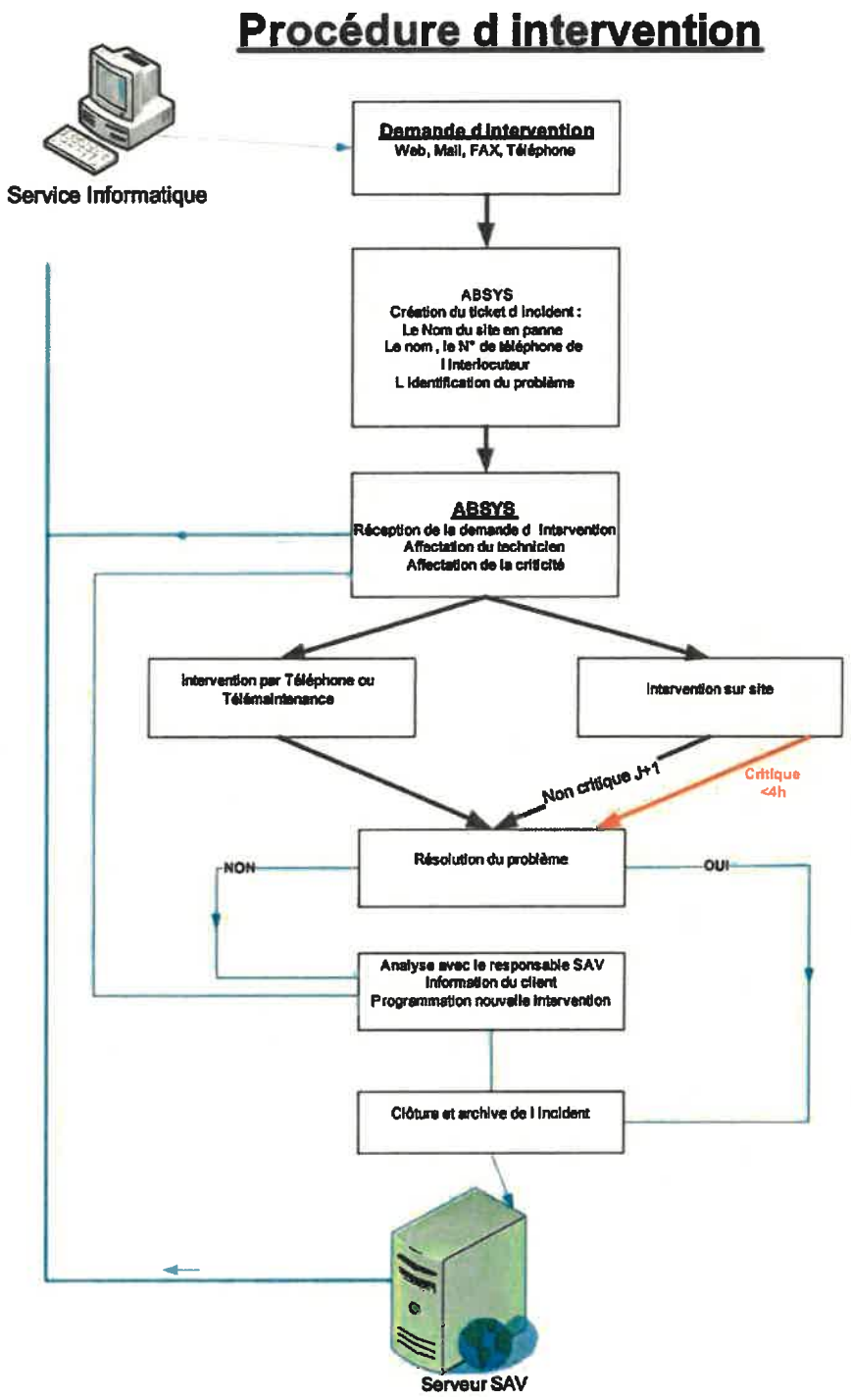

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Marie de LEZIGNAN LA CEBE – Mairie de PORT La NOUVELLE – Mairie de VALRAS – Mairie de CAUX- Mairie de GRAISSESSAC- Mairie de CAZOULS les Béziers

2. Le Projet

1

2

La commune de GABIAN souhaite s'équiper d'une solution de vidéo protection lui permettant :

- **D'avoir un ensemble de caméras avec vues contextuelles (Simple vue et Multi vues)**
- **Visualisation les entrées et sorties du village équipé de vues contextuelles et VPI**
- **Une évolution possible vers le LAPI**
- **Un logiciel simple et rapide d'utilisation**
- **Un stockage de 30 jours**
- **Un équipement sécurisé répondant aux normes actuelles**

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240343-13_DE-DE

3. Etude Radio et de visualisation

La visite du site a mis en évidence la possibilité d'utiliser deux points haut afin de réaliser une installation parfaitement fonctionnelle ; Le Cocher et la Mairie

Vue d'ensemble

Afin de ne pas générer de perturbations, nous avons étudié des angles d'antennes spécifiques à chaque point de captation.

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

4. EQUIPEMENT DU CSU

La commune met à disposition un emplacement dédié à la baie qui accueillera le serveur vidéo et poste d'exploitation.

Calcul des débits et besoins de stockage

CAMERAS

	Name	Resolution	Primary FPS	Codec	Quality	Record	Recorded Streams	Motion	Days to Record	Qty	Required Bitrate	Required Storage
−	3 Cam Multivues	5mp (2592×1944)	25	H.265	Medium	Always	Both	100%	30	12	30.94 Mbit/s	10.52 TB
−	2 Cam Contextuelles	5mp (2592×1944)	25	H.265	Medium	Always	Both	100%	30	2	5.16 Mbit/s	1.75 TB
−	3 Cam VPI	5mp (2592×1944)	25	H.265	Medium	Always	Both	100%	30	3	7.74 Mbit/s	2.63 TB
+												
	TOTALS:									17 Cameras	43.84 Mbit/s Required Bitrate	14.90 TB Required Storage

La bande passante estimée est de 43.84 Mbits/s

Le stockage estimé est de 14.90 Tb. Nous allons proposer un stockage plus important vous permettant des évolutions futures sans autres investissements.

L'espace disque calculé vous permet :

- **De gérer l'implantation de l'ensemble des caméras**
- **De pouvoir avoir un enregistrement (si autorisation) jusqu'à 30 jours**
- **De rajouter des caméras sans surcoût sur le serveur**

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Equipement proposé pour le CSU

NAS de Stokage

NAS Synologie DS 423+ équipé de 4 disques Purple de 8 To , soit un total en RAID 5 de 2To utiles.

Avec 3 ans de Garantie

Postes Serveur et Poste de visualisation et d'extraction

PC Supervision TERRA BTO
Core I 5 / 16 Go / SSD512 Go
Windows PRO 10
Carte Graphique spécifique 2Mo

3 ans de garanties

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

6. Implantation des caméras

Caméra SITE 1

- **Les caméras SEQURINET Angle restreint (5 ans de garantie)** *C2B2-5MAP-1HPAYA*
  - Définition 5 Mp (2592*1944)
  - 50 ips avec une résolution de 2 Mp
  - Focale variable et p-iris
  - 15 °a 55 °
  - IR 30/70 m
  - WDR 130 dB
  - IP66 – IK10 – Nema 4X
  - **OCR + IA LPR intégrée a la caméra**
  - Lecture de plaques jusqu'à 120 Km/h

- Nombre de voies possibles 2 – *Sous réserve de l'angle de captation (<30°)*
- Distance maxi > 200 p/*m*
- Taux de reconnaissance 9°
- IR présent dans la caméra 30/70m

- **Les caméras SEQURINET contextuelle (5 ans de garantie)** *C2B2-5M4P-1HPAR7/ ABE-5M4P-1HPAR7*
  - Définition 5 Mp (2592*1944)
  - 25 ips avec une résolution de 5 Mp
  - Focale variable et p-iris
  - 67.3 ° a 123.7 ° (2.8 / 12)
  - IR 30 m (vision nocturne)
  - WDR 120 dB
  - IP66 – IK10 – Nema 4X

- Pont radio vers Clocher

- **Alimentation sur EPV – avec gestion l'arrêt de l'EP**

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

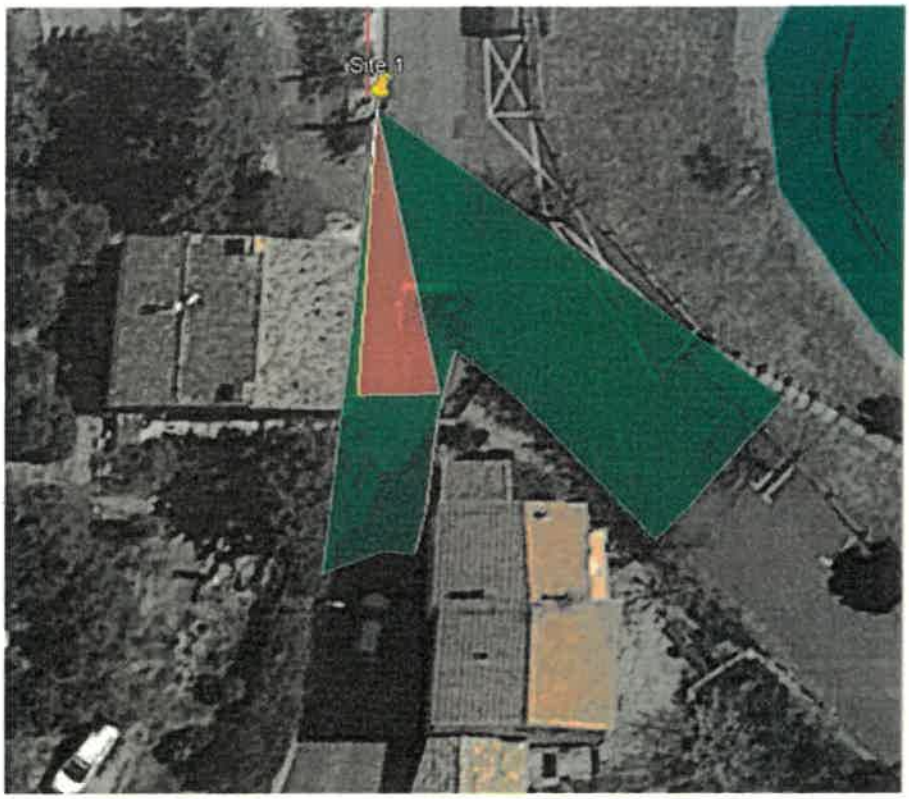

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

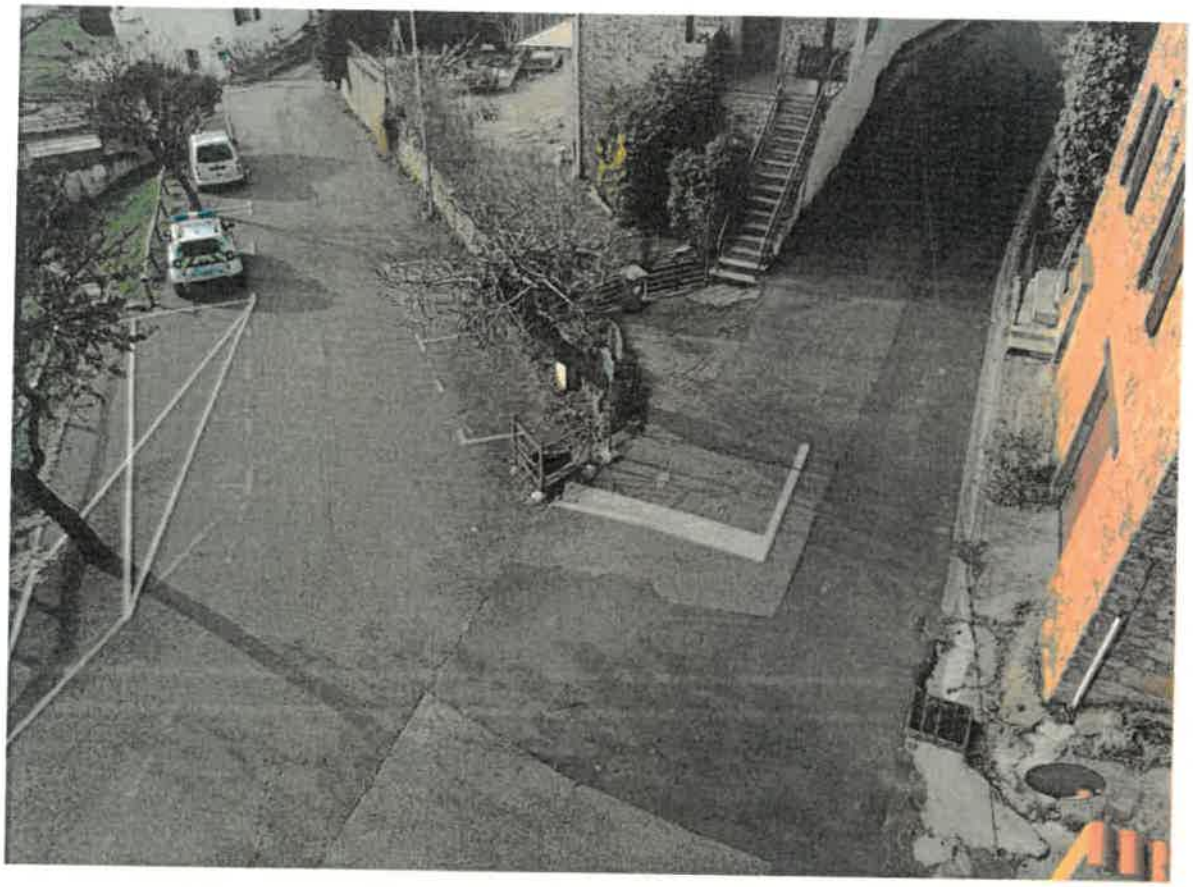

TOTAL SITE 1 5 790,00 HT

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Caméra SITE 2

- **Les caméras SEQURINET LPI (5 ans de garantie)** *C2B2-5MAP-1HPAYA (LPR)*
  - Définition 5 Mp (2592*1944)
  - 50 ips avec une résolution de 2 Mp
  - Focale variable et p-iris
  - 15 °a 55 °
  - IR 30/70 m
  - WDR 130 dB
  - IP66 – IK10 – Nema 4X
  - **OCR + IA LPR intégrée a la caméra**
  - Lecture de plaques jusqu'à 120 Km/h
- Nombre de voies possibles 2 – *Sous réserve de l'angle de captation (<30°)*
- Distance maxi > 200 p/*m*
- Taux de reconnaissance 9°
- IR présent dans la caméra 30/70m

- **Les caméras SEQURINET contextuelle (5 ans de garantie)** *C2B2-5M4P-1HPAR7/ ABE-5M4P-1HPAR7*
  - Définition 5 Mp (2592*1944)
  - 25 ips avec une résolution de 5 Mp
  - Focale variable et p-iris
  - 67.3 ° a 123.7 ° (2.8 / 12)
  - IR 30 m (vision nocturne)
  - WDR 120 dB
  - IP66 – IK10 – Nema 4X

- **Alimentation mise a disposition par la commune a l'intrerieur du batiment communale**
- Radio vers Mairie ou Clocher
- Licence NX

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

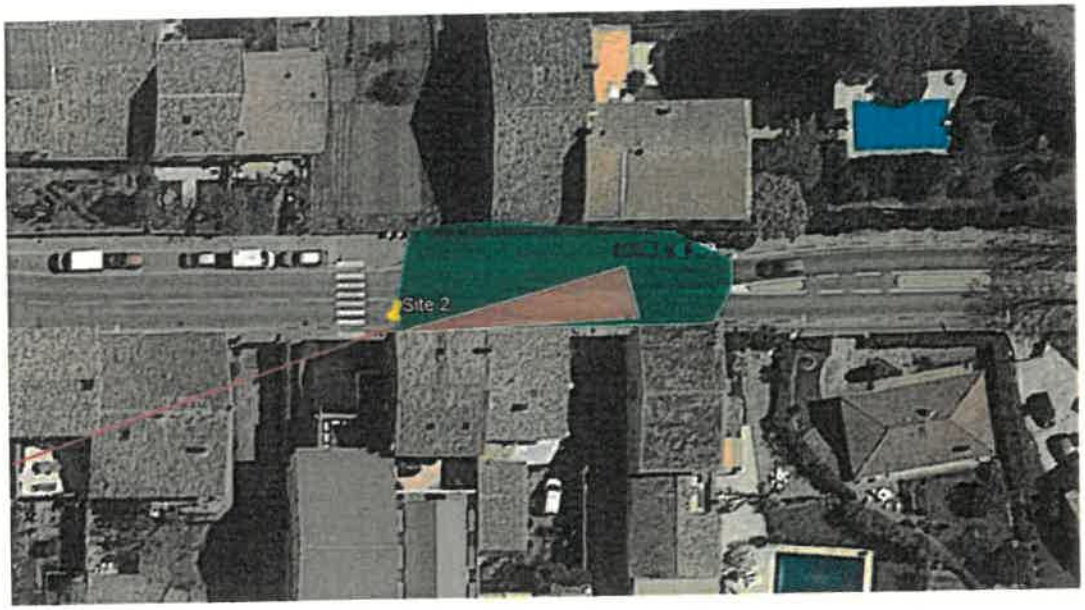

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

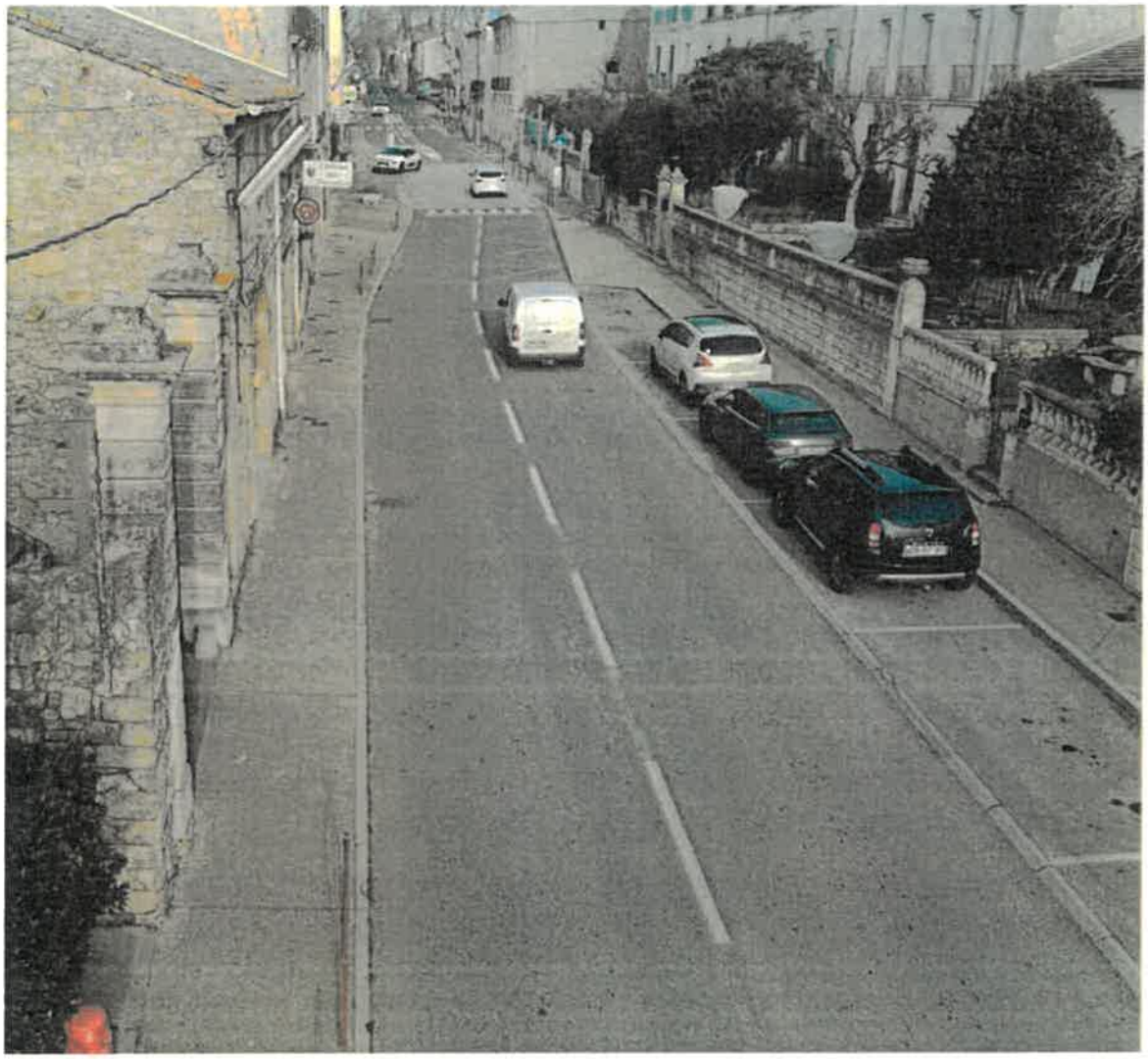

TOTAL SITE 2 3 106.42 HT

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Caméra SITE 3

- **Les caméras HIK Vison contextuelle multi vues – (5 ans de garantie)** *DS-2CD6D54FWD-(I)Z(H)(S)(/NFC)*
  - 4 objectifs 2560*1920 a 25 ips
  - Réglables en site et azimut
  - IR 30 m
  - Focale variable 37° a 137 °
  - WDR 120 dB
  - IP67 / IK10

- **Les caméras SEQURINET LPI (5 ans de garantie)** *C2B2-5MAP-1HPAYA (LPR)*
  - Définition 5 Mp (2592*1944)
  - 50 ips avec une résolution de 2 Mp
  - Focale variable et p-iris
  - 15 °a 55 °
  - IR 30/70 m
  - WDR 130 dB
  - IP66 – IK10 – Nema 4X
  - **OCR + IA LPR intégrée a la caméra**
  - Lecture de plaques jusqu'à 120 Km/h
- Nombre de voies possibles 2 – *Sous réserve de l'angle de captation (<30°)*
- Distance maxi > 200 p/*m*
- Taux de reconnaissance 9°
- IR présent dans la caméra 30/70m

- **Alimentation mise a disposition par la commune a l'intérieur du Moulin**
- Radio vers Clocher
- Licence NX

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

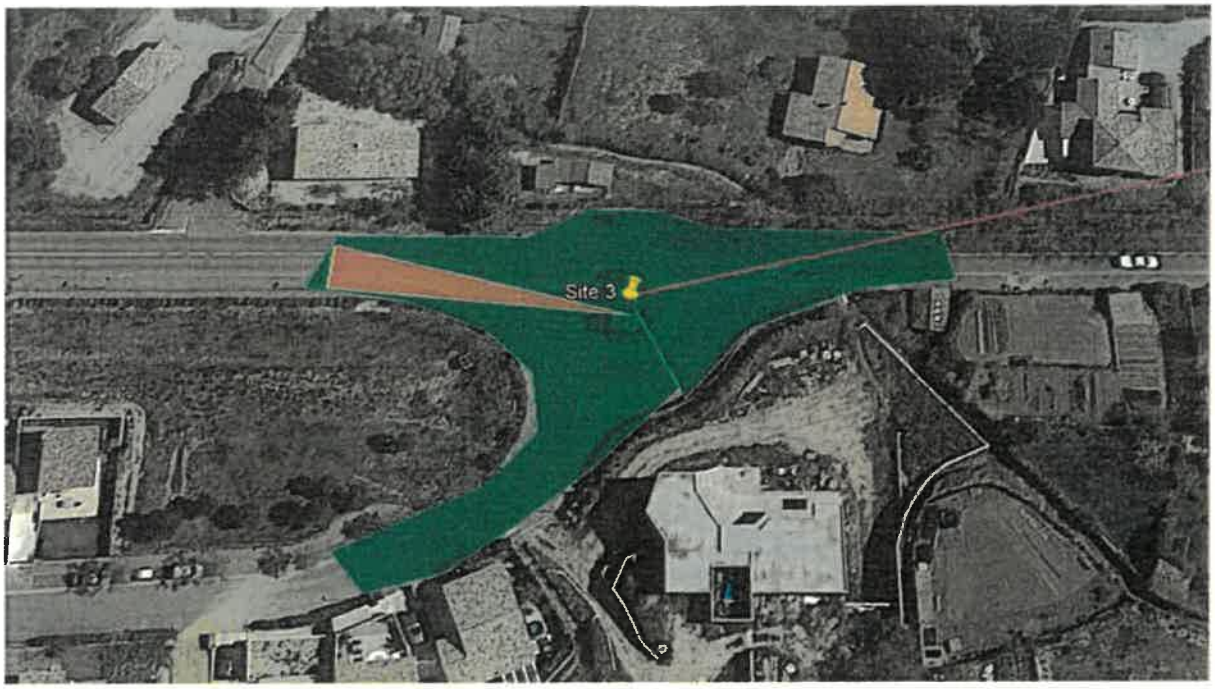

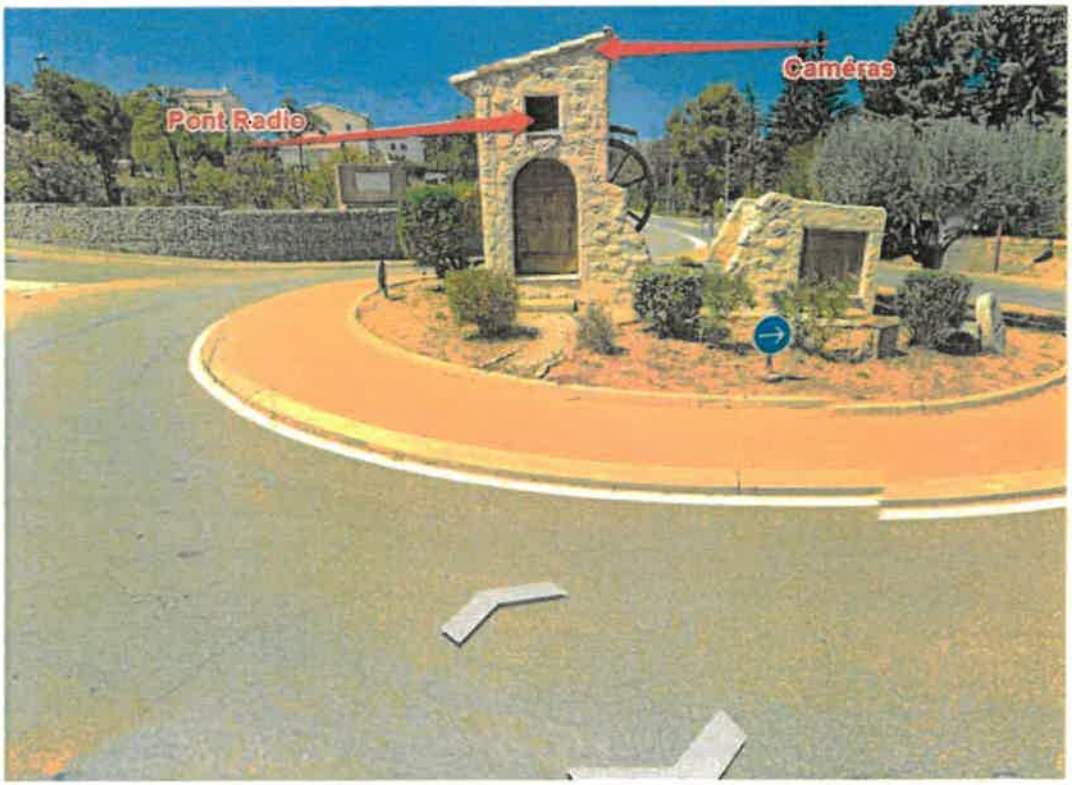

TOTAL SITE 3 4 735.77 HT

ABSYS est actionnaire du groupement

SEQUENCE INFORMATIQUE

229 Rue Alphonse Beau de Rochas – PAE de Mercorent
34500 BEZIERS
SIRET : 398 097 931 00032 – APE 6203Z
contact@absys-services.fr

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

ABSYS

Caméra SITE 4

- **Les caméras HIK Vison contextuelle multi vues – (5 ans de garantie)** ***DS-2CD6D54FWD-(I)Z(H)(S)(/NFC)***
  - 4 objectifs 2560*1920 a 25 ips
  - Réglables en site et azimut
  - IR 30 m
  - Focale variable 37° a 137 °
  - WDR 120 dB
  - IP67 / IK10

- **Positionnement sur Mat Existant**
- **Alimentation mise a disposition par la commune a l'intérieur du Local**
- Radio vers Mairie/Clocher
- Licence NX

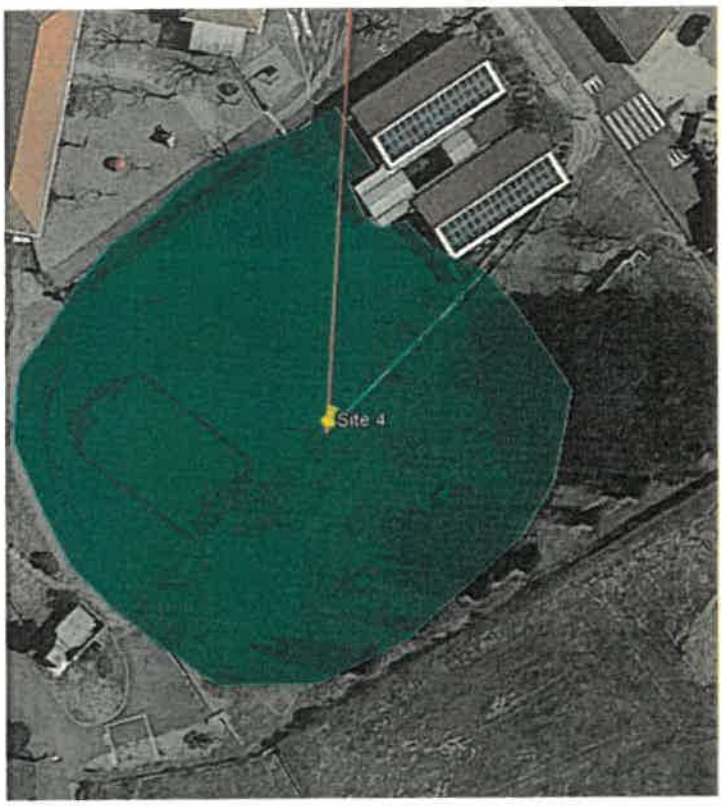

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

ABSYS

TOTAL SITE 4 3 449.42 HT

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

Caméra SITE 5

- **Les caméras HIK Vison contextuelle multi vues – (5 ans de garantie)** ***DS-2CD6D54FWD-(I)Z(H)(S)(/NFC)***
  - 4 objectifs 2560*1920 a 25 ips
  - Réglables en site et azimut
  - IR 30 m
  - Focale variable 37° a 137 °
  - WDR 120 dB
  - IP67 / IK10

- **Positionnement sur l'angle du Bâtiment Kiné**
- **Alimentation mise a disposition par la commune**
- Radio vers Mairie/Clocher
- Licence NX

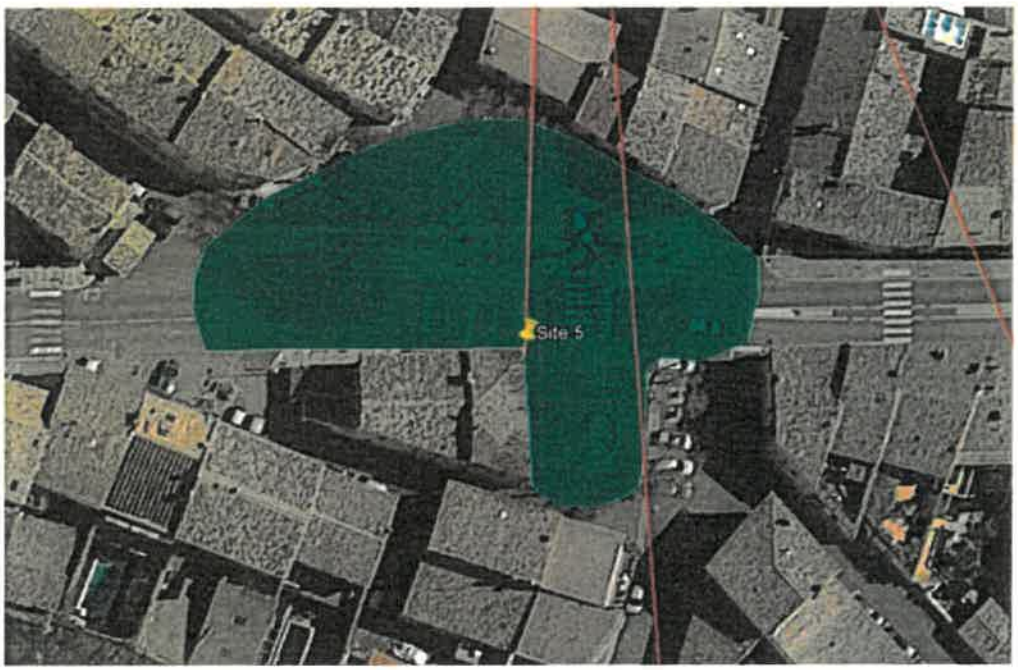

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

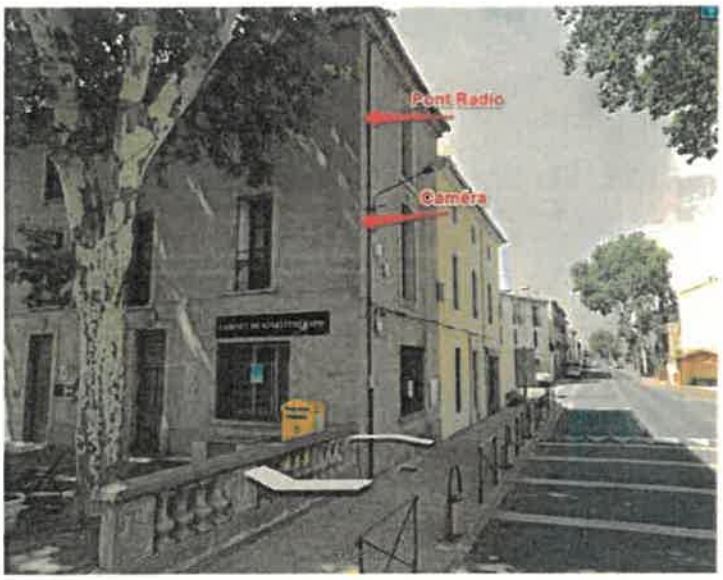

TOTAL SITE 5 3 383.42 HT

Equipement du Clocher Offert

Si notre offre retient votre attention : Prestation de constitution du dossier de demande d'autorisation offerte

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

7. Recapitulatif Finacier

Total CSU	5 606.62 € HT
Caméra SITE 1	6 602.00 € HT
Caméra SITE 2	3 518.42 € HT
Caméra SITE 3	4 735.77 € HT
Caméra SITE 4	3 449.42 € HT
Caméra SITE 5	3 383.42 € HT
Equipement du Clocher	0 000.00 € HT
Montage Dossier Préfecture	0 000.00 € HT

TOTAL HT 26 895.65 €

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-13_DE-DE

8. Maintenance

Hot Line 5j / 7 **sous 2 h** – 12/24
Intervention mineure sous J + 1
Intervention critique sous 2 H
Visite de contrôle sur site une fois par an
Assistance au contrôle des images et a l'extraction en cas d'absence du responsable de la police.

Montant annuel de la maintenance HT 1 200.00 €

Nos équipes Hot Line et d'intervention sont formées sur l'ensemble des technologies utilisés.

Nos équipes d'intervention sont habilités Nacelle – Travaux en Hauteur et Travaux électrique

Notre niveau de qualification nous permet d'avoir accès directement aux support niveau 2 et 3 des constructeurs.

Nous avec en ressources 4 ingénieurs en ressource technique niveau 3.

Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le
ID : 034-213401094-20240313-12_DE-DE

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)
Extrait de délibération

Séance du Mercredi 13 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 13 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Membres présents : Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, DE BARROS Claudy, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe, ISARN Pierre. Mesdames LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine, GROUSSET Emilie, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène, ROUSSET Agnès.
Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

12/2024 Adoption du procès-verbal du Mercredi 7 Février 2024

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 7 Février 2024.
Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE le procès-verbal du Mercredi 7 Février 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

MAIRIE DE GABIAN (Hérault)